

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2018

❧❧❧

Etaient présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES, Mme Aracéli ETCHENIQUE,
M. André LABARTHE, Mme Valérie SARTOLOU, M. Michel ADAM,
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN,
Mme Ing-On TORCAL, M. Francis MARQUES,
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT,
Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET,
M. Jean-Pierre ARANJO, M. Patrick MAILLET, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

Mme Dominique FOIX donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.
Mme Henriette BONNET donne pouvoir à Mme Denise MICHAUT.
M. Jacques NAYA donne pouvoir à Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES.
Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Mme Ing-On TORCAL.
M. André VIGNOT donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 28

Nombre de votants : 33

Monsieur Gérard ROSENTHAL a été désigné Secrétaire de séance.

❧❧❧

**27 - SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT - PROGRAMME PLURIANNUEL
DES TRAVAUX**

Monsieur André LABARTHE expose que compte tenu :

- de l'achèvement du Schéma Directeur d'Assainissement par le Bureau d'études ARTELIA,
- de la procédure de l'enquête publique pour laquelle le commissaire enquêteur a été nommé par le tribunal administratif le 17 juillet 2018,

- du courrier de la D.D.T.M. daté du 4 juillet 2018 dans lequel les services de l'Etat demandent la transmission du programme de travaux pour répondre aux exigences règlementaires des déversements autorisés,

Il convient d'émettre un avis favorable au programme des travaux proposés par le Bureau d'Etudes en conclusion du rapport de phase 6 pour lesquels toutes les aides financières seront sollicitées auprès des financeurs potentiels et en particulier de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

L'essentiel des travaux réside en la réhabilitation de tronçons de canalisations vétustes qui drainent les terrains traversés (eaux de nappe, fuites des réseaux d'eau potable, collecte d'eaux pluviales en réseau séparatif, ...) et contribuent à la non-conformité du système d'assainissement collectif de la collectivité. La solution avec mise en séparatif est privilégiée quant aux baisses significatives attendues pour les charges de fonctionnement (électricité et maintenance essentiellement).

Le programme de travaux proposé (cf. annexe jointe) atteint un montant de 8 750 000,00 € H.T. Un programme prévisionnel financier devra être élaboré plus précisément pour prendre en compte les possibilités de financement de la régie Assainissement.

Où cet exposé et après avis du Conseil d'Exploitation du 4 septembre 2018,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

- **EMET** un avis favorable au présent programme,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à réaliser un programme pluriannuel de travaux, à compter de 2019 en adéquation avec les finances communales, et à solliciter toutes les aides nécessaires à leur réalisation.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 24 septembre 2018.
Suivent les signatures.-

Pour le Maire, l'Adjoint,

AFFICHE LE 02/10/2018



Daniel LACRAMPE



Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 28/09/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 28/09/2018